



Licence Histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2016, Université de Nantes. hceres-02037751

HAL Id: hceres-02037751

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037751>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire de l'Art et Archéologie

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS)

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Histoire de l'Art et Archéologie* propose un socle commun en première (L1) et deuxième (L2) année, puis une spécialisation en parcours *Histoire de l'Art* ou en parcours *Archéologie* en troisième année (L3), en s'appuyant sur des unités fondamentales, complémentaires et libres, ainsi que sur des unités méthodologiques et professionnelles afin de permettre aux étudiants de s'orienter soit vers un master recherche, soit vers les concours de l'enseignement, soit vers des métiers culturels. Les enseignements sont essentiellement effectués en présentiel et sont ouverts aux étudiants par validation d'acquis de l'expérience (VAE).

Synthèse de l'évaluation

La licence proposée par l'Université catholique de l'Ouest (UCO), en convention avec l'Université de Nantes, est à la fois plus généraliste en première année et plus ciblée les deux années suivantes grâce à des parcours professionnalisant en Arts du spectacle, Histoire, Métiers de l'Image, Métiers du Secteur culturel, Métiers de la gestion du document et de l'information, Sciences Politiques, Sciences religieuses, Métiers de l'enseignement primaire. Cette formation aux compétences croisées (parcours bi-disciplinaires) et/ou de spécialisation permet une orientation ciblée qui s'appuie sur les innovations pédagogiques et le recours aux Moocs (Massive Open Online Course) et autres supports pédagogiques numériques. Un effort est réalisé dans les cours de langues (anglais, espagnol) afin que les étudiants puissent acquérir un vocabulaire spécifique à leur discipline (champs lexicaux de l'Histoire de l'Art et de l'Archéologie), mais les langues vivantes n'occupent de fait qu'une place marginale au sein de la maquette pédagogique et ne sont pas obligatoires.

La mention a conclu des partenariats avec des institutions culturelles et professionnelles de l'agglomération nantaise, des institutions socio-culturelles et professionnelles régionales et des institutions socio-culturelles et professionnelles nationales. Ces partenariats facilitent les stages dans le cadre de projets tuteurés. De nombreux notamment sont organisés au sein du Musée des Beaux-Arts de Nantes.

L'encadrement est présenté comme un enjeu de la réussite, ce qui conduit l'équipe pédagogique à multiplier les remédiations afin d'obtenir de bons résultats en matière de réussite d'études. La formation étant très récente (2013), il est toutefois difficile de juger de la pertinence des actions entreprises. Les données sur le suivi des diplômés sont elles aussi insuffisantes pour juger de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études à l'issue de la mention.

Le nombre d'étudiants pouvant intégrer cette licence est limité à des promotions de 180 étudiants en première année. Il y aurait, si l'on en croit le porteur de projet, la possibilité d'ouvrir l'inscription à un plus grand nombre d'étudiants et ainsi envisager des parcours Histoire de l'Art et des parcours Archéologie dès la première année de licence, ce qui placerait ladite formation nantaise au niveau de l'offre des grandes universités parisiennes, bordelaises, lilloises, lyonnaises... Il est sans doute nécessaire de réfléchir à cette option, mais il faut le faire en fonction de la taille de l'équipe pédagogique (11 enseignants-chercheurs : trois Maîtres de conférences - MCF, un MCF HDR (habilité à diriger des recherches) et deux Professeurs des universités - PU - en Histoire de l'Art ; quatre MCF et un MCF HDR en Archéologie).

Points forts :

- La qualité et le nombre des partenariats qui sont entretenus avec des institutions extérieures à l'Université, dans une région reconnue pour la diversité et la richesse de ses patrimoines culturels.
- Le dynamisme de l'équipe, qui tient au dialogue permanent entre la recherche et l'enseignement.

- Une formation attractive.
- Le souci d’œuvrer en complémentarité (et en concertation) avec la licence *Histoire de l’Art* de l’UCO.

Points faibles :

- Le relatif sous-encadrement de l’équipe pédagogique au regard des effectifs.
- Le manque de données statistiques quant aux taux d’échec et de réorientation en L1.
- Le manque de données statistiques quant à l’insertion professionnelle des étudiants (en sortie de L3).
- L’absence d’évaluation (par les étudiants) des enseignements et de la formation dans son ensemble.
- Une certaine méfiance vis-à-vis du numérique, à l’exception notable des outils informatiques nécessaires aux métiers du patrimoine, de la culture et de l’archéologie.
- La faible mobilité internationale des étudiants

Recommandations :

Cette licence a toute sa place dans la carte formative de la région. Mais il ne semble guère judicieux d’augmenter les effectifs étudiants, car les débouchés professionnels existants ne permettront très certainement pas d’absorber tous les jeunes diplômés en Histoire de l’Art et Archéologie (offres d’emploi insuffisantes par rapport au nombre d’étudiants formés). Il importe de veiller également à ce que les licences Histoire de l’Art de l’Université de Nantes et de l’UCO ne deviennent pas concurrentes. Il serait nécessaire de mettre en place un dispositif de suivi des étudiants (y compris des nouveaux diplômés), de permettre aux étudiants d’évaluer les enseignements, de reconsidérer la place du numérique dans les enseignements qui sont dispensés, notamment pour les remédiations et la lutte contre l’échec universitaire et de rendre obligatoire au moins une langue vivante, tout au long de la licence (chaque semestre).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence <i>Histoire de l’Art et Archéologie</i> proposée par l’Université de Nantes est construite depuis 2001 sur un parcours en tronc commun en L1 et en L2. C’est en troisième année de licence que les étudiants se spécialisent soit en Histoire de l’Art, soit en Archéologie. L’organisation des trois années de licence autour d’un socle d’unités fondamentales, d’unités complémentaires, d’unités libres et d’unités méthodologiques et professionnelles offre une formation généraliste en Histoire de l’Art et Archéologie permettant aux étudiants de s’orienter vers un master des mêmes disciplines, vers les concours de l’enseignement, ou vers des métiers qui requièrent cependant une plus grande spécialisation offerte par les parcours de master.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence <i>Histoire de l’Art et Archéologie</i> de Nantes s’inscrit dans une offre globale de l’Université de Nantes au sein de l’Unité de formation et de recherche (UFR) d’Histoire. L’Université de Nantes et l’Université catholique de l’Ouest s’appuient sur 11 institutions culturelles et professionnelles de l’agglomération nantaise, cinq institutions socio-culturelles et professionnelles régionales et quatre institutions socio-culturelles et professionnelles nationales, ce qui permet de varier l’offre de stages dans le cadre de projets tuteurés.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L’équipe pédagogique est composée de 11 enseignants-chercheurs (trois MCF, un MCF HDR et deux PU en Histoire de l’Art ; quatre MCF et un MCF HDR en Archéologie).</p> <p>L’équipe pédagogique comprend également deux Professeurs agrégés (PRAG), un à deux Attachés temporaires d’enseignement et de recherche (ATER), ainsi que de « nombreux chargés de cours ».</p> <p>58 % des enseignements sont assurés par des intervenants extérieurs, en grande majorité issus du milieu professionnel local ou régional, ce qui</p>

	<p>traduit un sous-encadrement évident et un déséquilibre en défaveur du monde académique.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont présentés comme relativement stables depuis 2010 à l'Université de Nantes, mais il est précisé que ces données sont biaisées par l'imposition d'un nombre limité (180) d'étudiants inscrits en première année de licence <i>Histoire de l'Art et Archéologie</i>. Pour l'année 2014-2015, les effectifs de licence sont de 253 en L1 ; 111 en L2 ; 86 dans le parcours histoire de l'Art en L3 et 23 dans celui d'Archéologie.</p> <p>Le taux d'insertion n'est pas connu pour les étudiants sortant avec une licence Histoire et Histoire de l'Art de l'Université de Nantes.</p> <p>De fait, les étudiants de L3 poursuivent le plus souvent des études dans les masters en Histoire de l'Art et en Archéologie proposés par l'Université de Nantes.</p> <p>Les étudiants de L3 peuvent poursuivre en Histoire de l'Art avec un M1, puis en M2 Recherche « Territoire, Patrimoine, Réseaux » ou en M1, puis M2 Professionnel « Valorisation du Patrimoine Économique et Culturel ». En Archéologie, les étudiants peuvent suivre un M1 interrégional « Archéologie et Histoire » cohabilité entre Rennes 2, Nantes et Rennes 1. Ils peuvent poursuivre avec un M2 Recherche (« Archéologie des Sociétés et Territoires en France métropolitaine ») ou un M2 Professionnel (« Les Métiers de l'Archéologie »).</p> <p>Malgré le peu de données sur la poursuite d'études, il est à noter que l'absence de Professeur en Archéologie empêche le maintien sur Nantes d'étudiants souhaitant poursuivre en archéologie.</p>

Place de la recherche	<p>La licence <i>Histoire de l'Art et Archéologie</i> est animée par des enseignants-chercheurs et des chercheurs associés qui relèvent pour la plupart de l'unité mixte de recherche (UMR) multi-sites 6566 Centre de Recherches en Archéologie, Archéosciences et Histoire » (CRéAAH) et le Laboratoire de recherche Archéologie et Architectures (LARA-POLEN).</p> <p>Les partenaires scientifiques sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes (ENSA) ; - Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) ; - Grand Patrimoine de Loire-Atlantique : Musée Dobrée, Nantes ; - Laboratoire de Conservation, Restauration et de Recherche du Patrimoine Arc'Antique, Nantes ; - Service Régional de l'Archéologie / DRAC Pays de la Loire ; - Musée des Beaux-Arts de Nantes ; - Musée municipal de La Roche-sur-Yon ; - Ecole Nationale Vétérinaire, Agro-alimentaire et de l'Alimentation (ONIRIS, Nantes Atlantique). <p>La recherche est particulièrement présente dans la formation, par l'offre de quatre enseignements d'actualités de la recherche en L2. Par ailleurs, les étudiants peuvent participer à des chantiers de fouille, des prospections ou encore des études de mobiliers archéologiques. En licence 3, les étudiants réalisent des dossiers d'initiation à la recherche, assistent à des conférences scientifiques ou de diffusion de la recherche dont deux journées organisées pour faire découvrir aux étudiants des sujets de master recherche proposés par des acteurs des musées et du patrimoine de la région.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Des rencontres annuelles sont offertes avec des professionnels en L2 dans le cadre d'un enseignement « Métiers et disciplines » au sein duquel les étudiants découvrent les différents métiers en lien avec les milieux socio-professionnels de la culture.</p> <p>Dans la formation aux outils informatiques, l'offre de formation est articulée avec les demandes en milieux professionnels (traitement de l'image, dessin assisté par ordinateur, maquettage éditorial, dessin technique (48h de cours).</p> <p>Les visites de musées, de chantier, des voyages pédagogiques et la participation aux forums des métiers sont présentés comme un moyen de</p>

	<p>découverte des métiers de la culture et de la médiation.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) est renseignée efficacement.</p>
Place des projets et stages	<p>Les étudiants doivent suivre un stage obligatoire d'au moins trois semaines. Il existe aussi des stages conventionnés par l'université qui doivent être volontaires.</p> <p>Les étudiants ont également la possibilité de suivre des stages au sein des laboratoires, lors des chantiers et des prospections archéologiques (notamment le « chantier archéologique école » de l'Université à Rezé), des expositions artistique virtuelle en collaboration avec le Musée des Beaux-Arts de Nantes. Les étudiants de L3 en Histoire de l'Art peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique grâce à des projets tuteurés.</p>
Place de l'international	<p>Le département Histoire de l'Art et Archéologie de l'UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie de Nantes voit chaque année une mobilité internationale de un à deux étudiants de L3 d'Archéologie et de trois ou quatre étudiants de L3 d'Histoire de l'Art. Le rapport mentionne que c'est un nombre analogue d'étudiants étrangers qui est accueilli.</p> <p>Pour le département d'Histoire de l'Art et Archéologie, le nombre des accords bilatéraux s'élève à 23 (un en Afrique (Maroc), un en Amérique centrale (Mexique), trois en Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Colombie), cinq en Amérique du Nord (Canada, États-Unis), deux en Asie (Corée du Sud, Viêt Nam) et 11 en Europe (Allemagne, Espagne, Italie, Pologne, Roumanie, Finlande, Portugal).</p> <p>Un effort est certes réalisé dans les cours de langues (anglais, espagnol, allemand et italien) afin que les étudiants puissent acquérir un vocabulaire spécifique à leur discipline (champs lexicaux de l'Histoire de l'Art et de l'Archéologie). Mais ces langues vivantes n'occupent qu'une place marginale au sein de la maquette pédagogique (pour les trois années) : elles ne sont pas obligatoires. En L1 (premier et second semestre) et durant le premier semestre de la L2, les étudiants ont en effet la possibilité de remplacer l'anglais, l'espagnol, l'allemand ou l'italien par une UE de sport. Lors du second semestre de la L2, ils peuvent remplacer la langue vivante par le latin ou le grec. Il en est de même en L3 (remplacement par le latin, le grec ou des cours de civilisation en français). Une certification est possible en langue : TOEFL (Test of English as a Foreign Language), TOEIC (Test of English for International Communication), CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur), etc.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les étudiants d'Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université de Nantes procèdent essentiellement des baccalauréats généraux et bénéficient des services d'orientations préalables à l'inscription sur l'Application Post-BAC et à l'action d'enseignants-chercheurs et d'étudiants suivant cette formation au sein des différents forums.</p> <p>L'association du Bureau Des Etudiants (BDE), en collaboration avec les enseignants-chercheurs du département, mène de nombreuses opérations de présentation de la formation, des stages possibles et des débouchés en matière de recherche et d'emplois.</p> <p>Afin de lutter contre l'échec en première année de licence, il a été mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un tutorat volontaire assuré par quatre étudiants de M2 recherche (deux en Histoire de l'Art et deux en Archéologie), sous la direction de deux enseignants-chercheurs en Histoire de l'Art et en Archéologie, s'adresse à 40 étudiants en archéologie et 60 en Histoire de l'Art. - une UE « Techniques de rédaction » assurée par un professeur de français. <p>Les étudiants peuvent se réorienter à la fin du premier semestre.</p> <p>La licence est ouverte à la formation continue.</p> <p>Afin de favoriser la passerelle entre la L3 et le M1, des étudiants de master assurent un tutorat auprès des étudiants de licence.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Rien n'est dit sur la formation continue et l'apprentissage. La VAE est jugée « chronophage » et peu efficace en Histoire de l'Art et Archéologie où le présentiel est estimé comme le mode le plus approprié de diffusion de la connaissance et d'acquisition des méthodes.</p>

	<p>Le numérique est présent sous la forme de l'apprentissage de l'utilisation des logiciels de présentation, de mise en forme, du traitement de l'image et du maquettage (Word, Excel, Power Point, Photoshop, Illustrator, InDesign...) qui permettent aux étudiants de réaliser des présentations sur Power Point ou des dossiers sous forme numérique.</p> <p>Tous les cours sont dispensés sous format Power Point ou logiciel libre équivalent et diffusé en vidéo-projection et via la plate-forme MADOC.</p> <p>L'Université de Nantes propose une certification en informatique et internet (C2i) et dans de nombreuses langues (TOEFL, TOEIC, BULATS - Business Language Testing Service, CELI - Certificat de connaissance de la langue italienne, HSK - test de chinois conçu sous l'autorité du Ministère de l'Éducation de Chine, CLES, etc.) avec la possibilité d'utiliser la plate-forme d'apprentissage en ligne (Rosetta Stone Advantage - Tell me More).</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les étudiants de la licence <i>Histoire de l'Art et Archéologie</i> de l'Université de Nantes sont soumis à des procédures d'évaluation qui se traduisent par des contrôles continus pour les cours avec TD (oraux, exposés, dossiers, examens sur table) et des examens terminaux pour l'ensemble des UE. Il existe une compensation entre plusieurs UE et entre les deux semestres d'une même année. Les examens ont lieu à l'issue de chacun des deux semestres et une session de rattrapage est organisée en juin.</p> <p>Les jurys sont organisés par niveau, présidé par un enseignant-chercheur, en réunion plénière à l'issue du second semestre et à l'issue des rattrapages. Les crédits sont proportionnels à l'importance reconnue par la maquette de formation.</p> <p>Les étudiants en mobilité internationale se voient délivrer des ECTS (crédits européens) par compensation.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La licence <i>Histoire de l'Art et Archéologie</i> de l'Université de Nantes met à disposition un livret de l'étudiant qui est disponible sur internet.</p>
Suivi des diplômés	<p>Si l'Université de Nantes, à travers son Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO), a mis en œuvre des procédures d'enquêtes, elles ne concernent pas les étudiants de licence. On ne dispose donc d'aucune information.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Les L1 et L2 de la licence <i>Histoire de l'Art et Archéologie</i> ont chacun un responsable d'année. La L3 a deux responsables, l'un pour le parcours <i>Histoire de l'Art</i>, l'autre pour le parcours <i>Archéologie</i>. Toutefois, les modalités de fonctionnement - en particulier pour la gestion du tronc commun - ne sont pas indiquées. Il en est de même pour la coordination (ou la direction) de l'ensemble de la licence.</p> <p>La licence <i>Histoire de l'Art et Archéologie</i> (HAA) de l'Université de Nantes a mis en place un Conseil de perfectionnement en 2015. Ledit conseil est constitué de deux enseignants-chercheurs, de deux étudiants de la licence HAA et de deux professionnels extérieurs à l'établissement.</p> <p>Malgré une enquête menée en 2014 par l'Université de Nantes sur les étudiants de L3, de M2 et de DUT (diplôme universitaire de technologie) sur leur formation et les conditions d'études, l'équipe pédagogique n'a pas eu accès aux résultats.</p> <p>Des réunions régulières sont organisées avec l'ensemble de l'équipe pédagogique en lien avec des professionnels pour faciliter des modifications de la maquette à mi-parcours.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence : histoire de l'art et archeologie

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	LLSHS
Type (Licence, LP, Master)	Licence
Intitulé du diplôme	Licence Histoire de l'art et Archéologie
Responsable de la formation	

Observations :

- Le premier paragraphe de la synthèse crée une confusion entre la formation de l'Université de Nantes et celle de l'Université Catholique de l'Ouest à Angers. Le risque de concurrence soulevé dans les recommandations ne nous paraît pas réel. Pour rappel, l'UCO est un institut privé ; le coût annuel de l'inscription est sans rapport avec les droits universitaires et elle vise donc un autre public. Elle n'offre pas de master en histoire de l'art et archéologie et ne concerne que des effectifs extrêmement limités en nombre, ce qui lui confère plutôt le statut d'une sorte de préparation au cursus nantais que les étudiants angevins viennent rejoindre en cours de Licence.
- Quatre langues et non pas deux sont proposées chaque semestre. Néanmoins, pour améliorer la situation, dans le prochain quinquennal, une langue vivante sera obligatoire chaque semestre de L1, L2 et L3, et une deuxième langue vivante sera offerte facultativement. Il nous semble par ailleurs important de signaler que l'absence d'une deuxième langue obligatoire ne relève pas d'un choix pédagogique de l'équipe enseignante, contrairement à ce que laisse supposer le rapport, mais est lié avant tout à des choix qui ont dû être effectués pour des raisons budgétaires.
- Le manque de données statistiques concernant l'insertion des étudiants en sortie de L3 tient à l'absence de dispositif mis en place à cet effet. L'équipe enseignante a tenté de gérer ces informations elle-même, mais celles-ci sont beaucoup trop nombreuses et exponentielles au fil des années. Ce travail s'est avéré extrêmement chronophage et il n'est ni possible ni souhaitable qu'il soit pris en charge par l'un des enseignants du département, ces derniers étant déjà en sous-effectif notable.
- L'équipe enseignante n'est pas « méfiante » vis-à-vis du numérique. Ce dernier est d'ailleurs le support privilégié de l'ensemble des cours donnés. L'enseignement des outils numériques est spécifiquement adapté aux besoins des étudiants en histoire de l'art ou en archéologie et tous les usages individuels n'ont pas forcément été recensés. Elle considère simplement que la réussite des étudiants passe nécessairement par du présentiel. Dans le prochain quinquennal, au-delà de l'informatique appliquée au traitement des images, à l'archéologie et à l'histoire de l'art, un cours obligatoire de culture et compétences numériques est prévu.

Observations rédigées par les deux porteurs du projet de nouvelle Licence Histoire de l'Art et Archéologie : Thomas RENARD (MCF Histoire de l'art contemporaine, Directeur du département Histoire de l'Art et Archéologie) & **Sylvie BOULUD-GAZO** (MCF Archéologie protohistorique).